

a déjà bien souffert ; voulez-vous qu'elle recommence ?

— Tu l'entends, me dit Prudy plus calme, il a raison ; je vois à ton silence que tu le sens toi-même. Allons, promets-moi de ne plus me dire ces mots qui me troublent. Sois digne, sois fort contre toi-même !... Elle s'arrêta comme si elle eût voulu dire : sois fort aussi pour moi. Mais elle se tut, et tendant la main avec un sourire : — Mais soyons toujours amis, n'est-ce pas ?

Je ne voulus pas comprendre tout ce qu'il y avait de tendre contradiction dans ces dernières paroles. Le lâche instinct de domination qui nous pousse sans cesse à abuser de la généreuse faiblesse des femmes, m'inspira cette brutale réponse.

— Non, dis-je en repoussant sa main, je ne veux pas de cette glaciale amitié ; j'en souffrirais mille fois plus que de votre indifférence. Vous repoussez mon amour après l'avoir excité, encouragé ; je ne serai pas le jouet d'une coquetterie calculée. Dussé-je en mourir de désespoir, je vous éviterai désormais ; je ne vous adresserai plus un mot... Adieu.

Je me levai en disant ces mots, et j'allais m'éloigner, lorsque je fus retenu fortement par la main de Gillian :

— Ce n'est pas bien ce que vous faites-là, jeune homme ! Vous agissez sans justice et sans bonté ; regardez-là !...

Prudy était toujours assise au pied du mât, le visage caché dans ses deux mains ; mais de violents sanglots ébranlaient tout son corps de saccades convulsives : elle étouffait !... Je me précipitai à genoux auprès d'elle :

— Pardon, lui criai-je ! mille fois pardon, chère Prudy ! Je suis un fou, un misérable ! As-tu pu croire que je pensais ce que je disais ?... Qui je serai ce que tu voudras : ton ami, ton défenseur, mais rien de plus ! Je te quitterai quand tu l'exigeras... Je ne te parlerai plus de cet amour qui t'offense... Mais dis que tu me pardonnes !

La jeune femme se tut longtemps ; enfin elle découvrit son visage trempé de deux sillons de larmes. Elles coulaient une à une le long de ses joues pâles comme des perles de cristal.

Elle me regarda fixement d'un regard inexprimable ; l'affection, le doute, la résistance du devoir, la crainte de Dieu s'y peignaient à la fois. Enfin ce triste regard monta vers le ciel avec une douloureuse résignation ; elle joignit les mains et pria ! L'amour fut vaincu, mais cette prière même était pleine de lui !

Je la regardais en silence ; Gillian se signa dévotement, car les matelots sont pieux. Ce fut lui qui parla le premier ; ses yeux étaient restés attachés au zénith étoilé, vers lequel s'élevaient avec lenteur, du bord de l'horizon, une masse de nuées lourdes et noires.

— Mes enfans, dit-il, il faut mettre fin à ces inutiles émotions, n'amollissez pas votre courage ; vous en aurez bientôt besoin. J'ai grand peur que la nuit ne soit mauvaise. Le vent hallo du nord-ouest, et voilà des nuages de mauvais augure.

— Mais l'air est à peine agité, observa Prudy.

— Sans doute, il fait à peine assez de brise à présent pour remplir ma casquette ; dans deux heures, il ventera à crever nos voisins.

— Pensez-vous donc que nous allons avoir une tempête !

— Voilà bien longtemps qu'elle tourne autour de nous ; l'inconstance, la mollesse de la brise depuis notre départ, nous présageaient un coup de vent ; c'est d'ailleurs l'é-

poque de l'équinoxe. Selon toute apparence, ce sera pour cette nuit.

Nous levâmes les yeux dans la direction du doigt de Gillian : l'avalanche des nuages grossissait à vue d'œil, elle embrassait l'horizon déjà enseveli dans les ténèbres, et les étoiles s'éteignaient rapidement une à une au-dessus de nos têtes.

— Il faut diminuer de voiles sur-le-champ, reprit Gillian ; allons, la nuit sera rude. Je vous recommande ma petite Prudy, mon brave gentleman ; soyez sage. Ayez-en bien soin, car je vais être trop occupé pour songer à elle.

Le mate nous tendit sa main calleuse, et après avoir secoué les nôtres avec sa gravité habituelle, il s'éloigna. Un instant après, nous l'entendîmes crier l'ordre de carguer les perroquets et de prendre deux ris dans les huniers. La température fraîchissait sensiblement, et des gouttes d'une pluie fine et glacée tamisèrent du sombre rideau qui progressivement cacha le ciel entier et nous enveloppa d'une obscurité profonde. La mer grossit rapidement, prit une teinte plombée, et le navire, roulant sous sa voilure rétrécie, commença à lutter avec effort contre les vagues qui répondaient sourdement à la grande voix de la tempête hurlant à l'horizon.

Etat de l'Irlande en 1845.

Depuis quelque temps, certains comtés de l'Irlande sont sous le coup d'une véritable terreur, et de meurtres multipliés y ont jeté une consternation profonde. Dans les comtés de Wicklow, de Fermanagh, de Cavan et de Leitrim, toute la population est en armes, et les partis sont dans un état d'exaspération sans bornes. Un de ces actes de féroce vengeance qui sont malheureusement si communs dans l'histoire de l'Irlande a surtout contribué à pousser cette irritation au plus haut degré. Le 23 du mois dernier, un juge du comté de Cavan, M. Bell, revenait du service divin à midi, en voiture découverte, avec ses deux enfans, et retournait à la campagne. Sur la route il rencontra un paysan qui marchait les bras croisés et en fumant sa pipe. Quand la voiture passa devant lui, cet homme se retourna tout à coup et tira un coup de pistolet sur M. Bell, qui, mortellement atteint à la tête, tomba et expira en murmurant : Dieu tout-puissant ! Le cheval effrayé s'emporta ; un des enfans tomba hors de la voiture, dont une des roues lui passa sur le bras. Pendant ce temps, le meurtrier, franchissant une haie, s'en alla lentement et tranquillement à travers les champs, en continuant de fumer. Plusieurs gens de la campagne passaient sur la route ; le frère de M. Bell, qui suivait dans une autre voiture avec sa femme, étant presque paralysique, n'avait pu poursuivre l'assassin. Sa femme le montra aux gens qui passaient, en leur disant : Voilà le meurtrier ; au nom du ciel, arrêtez-le ! Mais ils firent comme s'ils n'entendaient pas ; et dans la foule qui s'amonçait autour du corps, il ne se trouva pas un seul homme qui osât se faire l'instrument de la justice. Car il en est toujours ainsi en Irlande dans des cas semblables. Le peuple sait que le meurtrier ne fait qu'exécuter une sentence secrète et terrible ; que souvent même il accomplit une vengeance qui ne lui est point personnelle, et qu'il n'est pour ainsi dire que le bras désigné pour frapper. Arrêter dans son cours implacable cette affreuse justice, c'est attirer sur soi-même un arrêt de proscription. C'est pourquoi nul n'essaie d'entraver les arrêts de cette loi qu'on a appelée la loi agraire, *agrarian law*.

Ce meurtre que nous venons de raconter, commis un dimanche sur la grande route, en plein soleil, a provoqué un redoublement d'irritation entre les partis. M. Bell était un des chefs des orangistes. Le jour même, le mot d'ordre a été donné à tous les gens de son parti. Transmis de village en village, de ferme en ferme, par des courriers qui se le passent successivement, le signal d'alarme peut généralement parcourir cinq ou six milles en deux ou trois heures. Plusieurs centaines d'orangistes se mirent à battre les bois et la campagne, à la recherche du meurtrier, mais inutilement ; il était sans doute déjà dans un autre comté, d'où il n'avait plus qu'à passer dans le sud pour être à l'abri des poursuites. Un *meeting* solennel des protestans eut lieu ensuite à la maison du mort. Près de trois mille hommes s'y rendirent, tous en armes, proférant des sermens de vengeance et de représailles contre les prêtres catholiques. Le convoi traversa la campagne avec ce menaçant cortège, et la présence d'un fort détachement de la troupe empêcha seule des collisions sanglantes.

Tous les rapports qui viennent de l'Irlande font une peinture des plus alarmantes de l'état des esprits. Les magistrats du comté de Cavan se sont réunis et ont adressé au lord lieutenant une requête dans laquelle ils exposent l'imminence d'une révolte ouverte de la population protestante, si la loi ne la protège pas plus efficacement. Après avoir signalé les vols, les incendies, les assassinats qui ravagent le comté, les avertissemens menaçans que reçoivent les propriétaires, et le redoublement d'indignation causé par le meurtre de leur malheureux confrère, ils insistent sur l'insuffisance des lois existantes. Ils représentent que presque toujours les meurtres sont commis par des étrangers ; par des émissaires venus d'autres parties du pays ; ils demandent que les magistrats aient le pouvoir de faire fouiller les maisons soupçonnées de servir d'asile à ces intrus ; que des renforts de troupes soient mis en garnison dans un certain nombre de localités ; ils réclament encore quelques autres mesures, et ils terminent ainsi :

« Nous ne pouvons finir sans exprimer à V. E. de la manière la plus claire, notre conviction bien arrêtée que ce comté est dans l'état le plus périlleux. Les protestans des classes inférieures sont des gens ardens et énergiques, et voyant les crimes atroces qui ont été commis dans ces derniers temps, et dont ils ont presque exclusivement été les seules victimes, voyant aussi que les coupables ont tous échappé impunément à la justice, ils sont arrivés à croire qu'ils ne sont pas suffisamment protégés par le gouvernement, et qu'ils ne doivent plus compter que sur eux-mêmes pour la défense de leur vie et de leurs propriétés. Dans cet état des esprits, un accident imprévu peut amener les plus désastreuses conséquences. »

En même temps que cette Adresse était présentée au lord lieutenant d'Irlande, des interpellations étaient faites sur le même sujet dans la Chambre des Communes au ministre de l'intérieur. Sir James Graham a répondu que le gouvernement n'avait point l'intention de demander aucuns pouvoirs extraordinaires, et considérait les lois actuelles comme suffisantes pour protéger la sécurité des citoyens. Il eût peut-être été plus juste de dire que des lois exceptionnelles ne seraient pas plus efficaces que les lois ordinaires pour remédier à un état de choses qui est hors de l'atteinte de la législature. Sir James Graham a dit avec plus de raison que ces crimes systématiques n'avaient leur source ni dans la religion ni dans la politique. Et cela est malheureusement vrai. Malheureusement, disons-nous, car s'ils avaient des causes politi-